



Catalogue

Formations Inter Ehpad 2024-2025



La certification Qualiopi a été décernée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION

Date de mise à jour : 31/07/2024

ILEX FORMATION ET CONSULTING
56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt
SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

SOMMAIRE

FORMATIONS INTER EHPAD.....	3
Liberté ou sécurité, faut-il choisir ?	3
Accompagner les personnes atteintes de déficiences visuelles et de DMLA	6
Rôle du référent (du résident) dans le cadre du projet personnalisé.....	9
Le conseil de vie sociale (CVS) : un outil au service de la citoyenneté.....	12
Penser, créer, animer et faire vivre son comité éthique.....	15
Comprendre et agir : la prévention du harcèlement en milieu professionnel	18
La toilette bienveillante	22
La commission de coordination gériatrique (CCG) : la faire vivre et l’animer	25
La fin de vie, la mort et le deuil « Réussir l’au revoir »	28

Date de mise à jour : 31/07/2024

FORMATIONS INTER EHPAD



Liberté ou sécurité, faut-il choisir ?

40% des directrices et des directeurs d'Ehpad sont au bord du burn out. Liberté d'aller et venir, chutes, fugues, objets connectés, consentement... sont des thématiques essentielles en Ehpad. Pour autant, ce sont souvent plus des problématiques que des thématiques.

Prendre en considération les libertés, dans un souci de maintien de l'autonomie et de citoyenneté, nécessite avant tout de connaître, ce que préconise les recommandations de bonnes pratiques et quels sont les éventuels risques juridiques encourus. Ce n'est qu'à partir de ces connaissances que la liberté d'aller et venir et l'ensemble des problématiques de soins et d'accompagnement peuvent faire l'objet d'une réflexion éthique qui viendra garantir la qualité de vie des personnes accompagnées et de leur famille et des équipes et de la gouvernance. Pour donner du sens ! Pour libérer les professionnels !

Prérequis :

- Travailler en Ehpad

Public :

- Tous les membres du CODIR, les référents éthiques, les référents juridiques

Objectif :

- Définir les notions de libertés et d'autonomie
- Identifier les principaux risques
- Décrire les enjeux juridiques et éthiques
- Illustrer le maintien de l'autonomie
- Définir le rôle des comités éthiques
- Définir comment sécuriser pour libérer les professionnels

Date de mise à jour : 31/07/2024

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Méthode :

- Jeux de rôles, mises en situation
- Analyses de situation et cas pratiques
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 2 jours (14h00)

Formatrices :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue
- Maud Guillet, diplômée d'un master Management et Gestion des entreprises, disposant de 15 ans d'expérience dans en management,

Contenu :

- Connaître et identifier les principaux risques
- Connaître le cadre juridique, éthique et les jurisprudences
- S'appuyer sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Comprendre les bienfaits de la réflexion éthique
- Identifier les bénéfiques risques des solutions
- Echanger et partager les bonnes pratiques

Date de mise à jour : 31/07/2024

Méthodologie :

- Approche théorique et pratique
- Mises en situation
- Appropriation des outils
- Connaissance de l'environnement juridique et éthique

Nombre de participants :

- 10 minimum 25 maximum

Lieu :

- Dans une salle équipée et adaptée

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formatrices (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- 480 € par jour et par stagiaire repas déjeuner inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024



Accompagner les personnes atteintes de déficiences visuelles et de DMLA

Le processus de vieillissement se traduit par une diminution graduelle d'un certain nombre de capacités dont la diminution des capacités sensorielles et notamment la vue. : En vieillissant, on observe une baisse de la vision accrue par une diminution de la luminosité ambiante, baisse de la sensibilité aux contrastes, diminution de la sensibilité chromatique, augmentation de la sensibilité à l'éblouissement, apparition de troubles de la vue (presbytie, astigmatisme, etc.); La diminution visuelle accélère la survenue de la dépendance, augmente les accidents domestiques et aggrave de la morbidité, voire la mortalité. Au sein des établissements, des professionnels désignés (les référents déficiences sensorielles/visuelles) doivent être formés pour prévenir et repérer ces déficiences sensorielles. L'ensemble des réponses à y apporter sont un enjeu majeur pour la qualité de vie des résidents. C'est tout l'enjeu de cette formation unique.

Prérequis :

- Travailler en Ehpad ou en résidences services seniors

Public :

- Tous les professionnels désignés (IDE, IDEC, AS, Ergothérapeute, psychomotricien, ASG, référents déficiences sensorielles ...)

Objectif :

- Expliquer les principales déficiences visuelles
- Identifier les principaux facteurs de risque
- Créer un processus d'accompagnement des déficiences visuelles tout au long de l'accompagnement et élaborer des plans d'accompagnement
- Adapter l'environnement selon la spécificité de la déficience visuelle pour le maintien de l'autonomie
- Appliquer des méthodes à partir d'outils spécifiques pour améliorer la vue au quotidien et la qualité de vie des habitants

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Méthode :

- Jeux de rôles, mises en situation
- Analyses de situation et cas pratiques
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 1 jour (7h00)

Formatrices :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue
- Jean-Paul Cristofoli, opticien spécialiste-expert, formateur vision fragile, basse vision, DMLA

Contenu :

- Connaître et identifier les principales pathologies et leurs conséquences au quotidien
- Comprendre les enjeux liés aux déficiences visuelles
- Adapter l'environnement
- Acquérir des outils pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de ces déficiences.
- S'appuyer sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Echanger et partager les bonnes pratiques

Date de mise à jour : 31/07/2024

Méthodologie :

- Approche théorique et pratique
- Mises en situation
- Appropriation des outils

Nombre de participants :

- 10 minimum 25 maximum

Lieu :

- Dans une salle équipée et adaptée

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- 480 € par stagiaire repas déjeuner inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024



Rôle du référent (du résident) dans le cadre du projet personnalisé

Le référent de la personne accompagnée a un rôle déterminant du début de l'accompagnement et jusqu'à sa fin. Le référent contribue à l'élaboration du projet personnalisé et à réévaluation. Il est l'interlocuteur privilégié. Comprendre les enjeux de ce rôle et déterminer ses contours sont les enjeux de cette formation afin de garantir la meilleure qualité de vie des personnes accompagnées mais aussi des professionnel(le)s.

Prérequis :

- Être salarié en EHPAD

Public :

- Tous les personnels de la structure (direction, soignants, auxiliaires de vie et personnels administratifs, techniques)

Objectif :

- Expliquer et définir le projet personnalisé
- Définir le rôle de référent dans le cadre du projet personnalisé
- Proposer des outils pour faciliter le rôle du référent et garantir la meilleure qualité de vie des personnes accompagnées
- Décrire les outils supports à l'histoire de vie

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Méthode :

- Approche théorique
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 3 heures sur site

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue

Contenu :

- L'importance du premier contact à domicile
- Les outils au service de la « papote » afin de découvrir les attentes et les envies de la personne accompagnée
- L'utilisation de l'outil stopalisolement.fr comme vecteur d'échange et de découverte de la personne accompagnée
- Les outils pour observer les évolutions des besoins et des attentes

Date de mise à jour : 31/07/2024

Nombre de participants :

- De 6 minimum à 15 participants maximum

Lieu :

- Au sein d'une salle adaptée ou en visioconférence

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- 200 € par session et par stagiaire

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024



Le conseil de vie sociale (CVS) : un outil au service de la citoyenneté

Le conseil de vie sociale instauré par la loi de 2002 représente les habitants des Ehpad et les familles. Un nouveau décret n°2022-688 concernant le CVS a été publié le 25 avril 2022. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2023. Ce texte modifie et élargit la composition du CVS et permet la participation de représentants externes à l'établissement (CDCA, bénévole, association, personne qualifiée, collectivité locale...). Il enrichit la liste des questions sur lesquelles le CVS peut donner son avis et faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement, notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées. Cette formation vous accompagne dans cette transformation mais aussi dans la dynamisation de cette instance.

Prérequis :

- Être salarié en EHPAD, habitant en Ehpad, être membre de la famille d'un habitant, bénévole ou tout autre personne qui peut intervenir au sein du CVS.

Public :

- Tous les personnels des établissements, membre du CODIR prioritairement
- Les habitants des Ehpad, les membres de la famille,
- Les bénévoles ou tout autre personne qui peut intervenir au sein du CVS

Objectif :

- Définir les principales missions d'un CVS et son rôle
- Mettre en œuvre le recueil de la parole de tous
- Organiser le partage de l'information et diffuser le compte-rendu du CVS
- Créer une dynamique au moment des élections
- Mettre en œuvre une véritable démocratie citoyenne

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama PowerPoint et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée ;
- A l'issue de la formation 'à chaud', le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation ;

Méthode :

- Analyse des besoins
- Jeux de rôles
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 1 jour (7h00)

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteur en anthropologie, gérontologue

Contenu :

- Les principales thématiques à aborder en CVS
- Les principales organisations à mettre en place pour
 - Recueillir la parole de tous
 - Créer un CVS dynamique
- Le partage des informations
- La mise en œuvre de la démocratie citoyenne

Date de mise à jour : 31/07/2024

Nombre de participants :

- De 8 à 20 participants

Lieu :

- Au sein d'une salle adaptée

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- 480 € par stagiaire repas inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024



Penser, créer, animer et faire vivre son comité éthique

Les normes sont générales et souvent abstraites alors que chaque situation que les professionnels rencontrent au quotidien est concrète et singulière.

Accompagner et respecter les droits des personnes accompagnées, entendre leurs paroles jusqu'aux derniers moments de vie est une mission complexe quotidienne. La réflexion éthique contribue à donner le sens et la valeur aux différentes actions. L'éthique a pris une place très importante au sein des établissements ces dernières années, mais comment mettre en place un comité et surtout le pérenniser ?

Prérequis :

- Être salarié en EHPAD

Public :

- Tous les personnels des établissements en charge de la réflexion éthique

Objectif :

- Comprendre et définir l'éthique
- Mettre en œuvre un questionnaire éthique
- Etablir la démarche de questionnaire éthique
- Illustrer la liberté d'aller et venir
- Créer et planifier un comité éthique

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée ;
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation ;

Méthode :

- Jeux de rôles
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 1 jour (7 heures)

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteur en anthropologie, gérontologue

Contenu :

- Définition et rôle de l'éthique
- De la définition à la culture de l'éthique : une culture d'équipe
- Le rôle de la charte éthique et accompagnement du grand âge
- Définition de la liberté d'aller et venir
- La création du comité éthique et ses différents temps

Nombre de participants :

- De 10 à 20 participants

Lieu :

- Au sein d'une salle adaptée

Date de mise à jour : 31/07/2024

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- 480 € par stagiaire repas inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024



Comprendre et agir : la prévention du harcèlement en milieu professionnel

Alors qu'une femme sur cinq en entreprise est victime de harcèlement sexuel, 80% des employeurs n'ont mis en place aucune mesure de prévention contre ce risque psychosocial identifié dans les DUERP.

Pour cette raison, la loi Avenir oblige depuis 2019 la désignation d'un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes peu importe le nombre de salarié au sein de l'entreprise ayant constitué un CSE. Ce référent désigné au sein du CSE, en collaboration avec l'employeur, exerce de nombreuses missions pour lesquelles la loi a prévu une obligation de formation.

En EHPAD, le harcèlement au travail de façon générale est favorisé par divers facteurs et exercé par une pluralité d'intervenants du quotidien. Il revient à l'employeur et aux référents harcèlement de déployer une stratégie préventive et d'être en capacité d'orienter, informer et accompagner les salariés qui font face à ces situations.

Favoriser un climat de bienveillance, de respect et d'écoute dans les relations de travail est la base fondamentale de notre approche. Celle qui permet un bien-vivre ensemble et garantit les prémices de la prévention du harcèlement en entreprise !

Prérequis :

- Être nommé référent harcèlement

Public :

- Les référents harcèlement, les membres du CSE

Objectif :

- Maîtriser le cadre juridique entourant les différentes formes de harcèlement au travail, notamment le harcèlement moral et sexuel, ainsi que le rôle des représentants du personnel (RSP) dans leur prévention.
- Acquérir les compétences nécessaires pour identifier/reconnaître les comportements et situations constitutifs de harcèlement au sein de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des dispositifs et outils de prévention.
- Être un acteur reconnu de la démarche de prévention pour l'entreprise

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Méthode :

- Méthode affirmative : apports théoriques.
- Méthode participative : études de cas, mise en situation, partage d'expériences vécues, accompagnement personnalisé.
- Les outils utilisés pendant la formation sont le paperboard, vidéoprojecteur, support papier et vidéo.
- Un maximum de mises en applications

Durée :

- 2 jours (14h00)

Formatrices :

- Maud Guillet, diplômée d'un master Management et Gestion des entreprises, disposant de 15 ans d'expérience en ESSMS
- Marine Guillet, juriste, diplômée en gestion des ESSMS
- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue

Date de mise à jour : 31/07/2024

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Contenu :

- Analyse du cadre juridique des différents types de harcèlement et des obligations de prévention.
- Identification des formes de harcèlement et éléments de preuve nécessaires.
- Détermination des niveaux de responsabilité et sanctions possibles.
- Mise en place d'actions de prévention et d'intervention en cas de harcèlement au travail mais émanant aussi des personnes accompagnées (résidents) ou autres (familles).
- Connaissance des procédures internes et conduite d'une enquête.
- Appropriation des missions de référent et mise en place de méthodes de travail favorisant le respect et le bien-être

Méthodologie :

- Approche théorique et pratique
- Mises en situation
- Appropriation des outils
- Connaissance de l'environnement juridique et éthique

Nombre de participants :

- 8 minimum 25 maximum

Lieu :

- Dans une salle équipée et adaptée

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Date de mise à jour : 31/07/2024

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formatrices (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- 480 € par jour et par stagiaire repas déjeuner inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024

La toilette bienveillante

Au-delà de l'acte d'hygiène et de soin, la toilette peut être un moment de bien-être et de détente et l'occasion d'une stimulation à l'autonomie.

Prérequis :

- Être salarié dans la structure

Public :

- Tous les soignants de la structure (ASH, ASG, AS, IDE, IDEC)

Objectifs :

- Décrire ses pratiques autour de la toilette, des actes de *nursing* et d'hygiène.
- Construire la toilette comme un temps d'autonomie et de bien-être.
- Traiter la toilette comme un moment privilégié avec le patient / le résident.
- Démontrer la place particulière de la toilette et des soins d'hygiène dans le projet de vie.

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos,
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Méthode :

- Jeux de rôles, mises en situation
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 2 jours (14h00) en présentiel modulable

Formateur :

- Hélène Donars, formatrice

Contenu :

- La toilette pour prendre soin de la personne
- L'instauration d'une relation de confiance
- Les bonnes pratiques de la toilette

Nombre de participants :

- 10 à 25 participants

Lieu :

- Dans une salle équipée et adaptée

Date de mise à jour : 31/07/2024

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- A partir de 480 € par jour et par stagiaire repas inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024

La commission de coordination gériatrique (CCG) : la faire vivre et l'animer

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad) doivent réunir la commission de coordination gériatrique (CCG) au minimum deux fois par an. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en soins des résidents. Elle est présidée par le médecin coordonnateur. Pour autant, elle n'est pas toujours mise en place au sein des établissements et son rôle n'est pas toujours compris. Cette formation outille les Ehpad afin que la CCG devienne une « instance » qui fasse sens et bénéficie à tous.

Prérequis :

- Être un personnel soignant (médical ou paramédical) exerçant en Ehpad,
- Être un professionnel libéral médical ou paramédical intervenant au sein de l'Ehpad (médecin traitant, pharmacien, kinésithérapeute, psychologue...)

Public :

- Tous les personnels soignants de l'Ehpad
- La direction, MEDCO, IDEC
- Les professionnels de santé libéraux intervenant régulièrement à l'Ehpad

Objectif :

- Définir les principales missions d'une CCG
- Démontrer le rôle de la CCG et son utilité
- Mettre en œuvre une véritable dynamique pour faciliter sa mise en place
- Identifier les partenaires en interne (CVS) comme en externe (partenaires du domicile)

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation 'à chaud', le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Méthode :

- Analyse des freins et des besoins
- Jeux de rôles
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 1 jour (7 heures)

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteur en anthropologie, gérontologue

Contenu :

- Les principales thématiques à aborder en CCG
- Les principales organisations à mettre en place pour
 - Améliorer la qualité de la prise en soins
 - Créer une CCG dynamique
- Le partage des informations en interne et en externe

Date de mise à jour : 31/07/2024

Nombre de participants :

- De 8 à 20 participants

Lieu :

- Dans une salle équipée et adaptée

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- A partir de 480 € par jour et par stagiaire repas inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024



La fin de vie, la mort et le deuil « Réussir l'au revoir »

De 20 à 30% des habitants des Ehpad décèdent chaque année. Même si toutes les équipes mettent tout en œuvre pour une meilleure qualité de vie des habitants et des professionnels, l'accompagnement de la mort et au deuil fait partie intégrante de la qualité de vie, de la qualité de la fin de vie. Il est indispensable de faire en sorte que la mort ne soit plus un sujet tabou. Réussir l'accueil est tout aussi important que de réussir l'au revoir. Cela fait sens pour les professionnels, pour les familles mais aussi pour les habitants.

Prérequis :

- Être salarié en EHPAD

Public :

- Tous les personnels de la structure (direction, soignants et personnels administratifs, techniques et hôteliers)

Objectif :

- Démontrer la place de la mort dans ce lieu de vie, dans ce lieu de soin
- Définir la stratégie de l'accompagnement de fin de la vie pour les habitants, les professionnels et les familles
- Mettre en œuvre le soutien des professionnels, les proches et les habitants

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Date de mise à jour : 31/07/2024

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée ;
- A l'issue de la formation 'à chaud', le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation ;

Méthode :

- Jeux de rôles
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 2 jours (14h00) sur site

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue

Contenu :

- Les directives anticipées
- Le process d'accompagnement
- Les groupes de paroles
- L'annonce de la mort
- Le deuil et les funérailles (habitants, proches et professionnels)

Date de mise à jour : 31/07/2024

Nombre de participants :

- De 8 à 20 participants

Lieu :

- Dans une salle équipée et adaptée

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- A partir de 480 € par jour et par stagiaire repas inclus

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 31/07/2024